

Nouveautés dans le système d'audit – Le concept innovant de formation d'expert-comptable est complété par des examens en ligne

Lancé avec succès au printemps 2023, le nouveau concept de formation souligne l'importance d'une transmission des compétences moderne et tournée vers l'avenir. Le système d'examen du certificat de la branche a été entièrement remanié en ce sens.

L'introduction des attestations de connaissances au format électronique a constitué une étape importante vers un monde numérique de l'apprentissage.

La prochaine étape consistera à organiser le 8 août 2024 pour la première fois au format numérique l'attestation de connaissances sommative (après une exécution test concluante le 18 décembre 2023).

Cette nouveauté permet aux étudiants de passer l'examen dans des conditions de travail proches de la pratique. Un ordinateur portable avec écran externe, les programmes nécessaires (système d'exploitation Windows avec Excel) et l'accès à la plateforme d'examen (navigateur Edge) seront mis à la disposition des étudiants.

Une autre particularité de ce format d'examen est qu'il s'agit d'un examen à livre ouvert. Pendant l'examen, les étudiants sont autorisés à accéder à des documents originaux numériques qui ont été fournis dans le cadre du cours. Il leur est en outre permis d'utiliser les documents édités par leurs soins sous forme imprimée. Cette approche favorise la compréhension et l'application des connaissances acquises dans des situations d'examen proches de la pratique.

Avec ces nouveautés, le nouveau concept de formation d'expert-comptable souligne l'importance d'une adaptation continue aux évolutions technologiques et aux exigences du monde du travail moderne.

D'autres informations seront mises à la disposition des étudiants avant la pause estivale.